



Conditions Générales de Vente

Formations **Breakxit** – Entrepreneurs, Dirigeants & Porteurs de projet

DOCUMENT OFFICIEL

EN VIGUEUR

DATE DE MISE A JOUR LE 06 MARS 2026

1. Présentation de Breakxit

Votre partenaire formation

Breakxit est un organisme de formation professionnelle proposant des formations destinées aux **entrepreneurs et porteurs de projet**.

Les présentes conditions générales de vente s'appliquent à toutes les prestations de formation proposées par Breakxit, qu'elles soient dispensées à distance ou en présentiel.

Informations légales

Breakxit

24 rue de Clichy, 75009 Paris

Numéro de déclaration d'activité : **11756727475**

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État)

Contact : contact@breakxit.com

2 & 3. Objet et modalités d'inscription

Objet des CGV

Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles Breakxit propose ses prestations de formation professionnelle.

- ☐ Toute inscription à une formation implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV.

L'inscription devient définitive après :

- La signature du devis ou de la convention de formation
- Ou la signature du contrat de formation dans le cas d'un financement individuel
- Et la réception du règlement ou de l'acompte éventuellement prévu

Breakxit se réserve le droit de refuser une inscription en cas de dossier incomplet.

4 & 5. Tarifs et modalités de paiement

Tarifs en euros

Les prix des formations sont indiqués en euros. Le tarif applicable est celui mentionné sur le devis ou la convention de formation.

- HT pour les entreprises
- TTC pour les particuliers

Modes de paiement

Le règlement peut être effectué :

- Par virement bancaire
- Par paiement en ligne
- Selon les modalités définies dans la convention ou le contrat de formation

Échéances

Le paiement peut être réalisé :

- En une fois avant le début de la formation
- Ou selon un échéancier prévu contractuellement

6 & 7. Financement et déroulement

Financement par un organisme tiers

Lorsque la formation est financée par un organisme tiers (OPCO, entreprise, etc.), le participant doit s'assurer de la bonne prise en charge de la formation.

- 📄 En cas de refus de financement, le coût de la formation reste à la charge du participant ou de l'entreprise.

Modalités de déroulement

Les formations peuvent être réalisées :

 Visioconférence

 E-learning

 Présentiel

Les modalités pédagogiques sont précisées dans le programme de formation.

8 & 9. Annulation et report

Annulation par le participant

Toute annulation doit être communiquée **par écrit**.

- **Plus de 14 jours avant :** remboursement intégral possible
- **Moins de 14 jours avant :** l'organisme peut conserver tout ou partie du montant

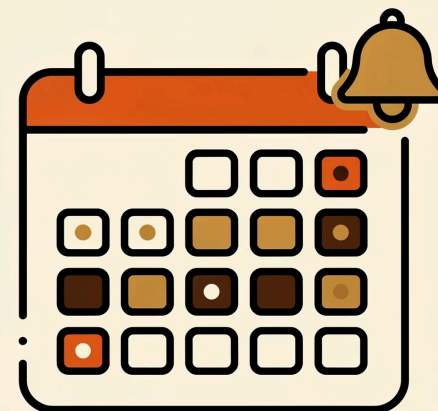
Une inscription peut être reportée à une session ultérieure lorsque cela est possible.

Annulation par Breakxit

Breakxit se réserve le droit d'annuler ou reporter en cas de :

- Nombre insuffisant de participants
- Force majeure
- Indisponibilité exceptionnelle de l'intervenant

Les participants seront informés dans les meilleurs délais et les sommes versées seront remboursées ou reportées.



10. Propriété intellectuelle

Supports protégés

Les supports pédagogiques remis dans le cadre des formations sont **protégés par le droit d'auteur**.

Usage personnel uniquement

Ils sont destinés exclusivement à l'usage personnel des participants.

Reproduction interdite

Toute reproduction, diffusion ou utilisation à des fins commerciales est **interdite sans autorisation préalable**.

11. Protection des données personnelles

Engagement RGPD

Les informations recueillies dans le cadre de l'inscription à une formation font l'objet d'un traitement destiné à la gestion administrative et pédagogique des formations.

01

Collecte encadrée

Les données sont collectées uniquement pour la gestion administrative et pédagogique des formations.

02

Vos droits garantis

Conformément à la réglementation en vigueur, les participants disposent d'un droit d'accès, de rectification et de suppression de leurs données.

03

Contact RGPD

Pour exercer vos droits, contactez-nous à contact@breakxit.com.

12. Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Breakxit s'engage à étudier toute situation de handicap afin de mettre en place les aménagements nécessaires lorsque cela est possible.

Les personnes concernées sont invitées à **contacter l'organisme avant l'inscription** afin d'étudier les modalités d'adaptation.

 **Référente handicap** : Gaëlle Meurdra Chateaubon
contact@breakxit.com



Aménagements sur mesure

Étude de chaque situation individuelle



Accompagnement dédié

Référente handicap disponible avant l'inscription

13 & 14. Réclamations et droit applicable

Réclamations

Toute réclamation peut être adressée à :

contact@breakxit.com

Breakxit s'engage à traiter les réclamations dans les meilleurs délais.

Droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont régies par le **droit français**.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée en priorité. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du ressort du siège de l'organisme.

Pour Breakxit

Gaëlle Meurdra Chateaubon

Formatrice – Dirigeante

- ☐ Ces CGV sont susceptibles d'être modifiées. La version applicable est celle en vigueur au moment de l'inscription.